

CANTON DU VALAIS

Arrondissement forestier du Valais central

COMMUNE DE SAVIESE

Plan de constatation de la nature forestière

Mise à l'enquête selon la loi fédérale sur les forêts art.10 a.2 et art.13 al.1

L'ordonnance cantonale sur la constatation de la forêt art.3

PLAN N° 7

Légende

Forêt :

Constatation définitive de la forêt selon art.10 et 13 LFO, concernant uniquement les zones à bâtir et leurs environs immédiats.

Délimitation de la forêt à titre indicatif, en dehors des zones à bâtir.

Délimitation des haies vives et bosquets à titre indicatif, objets protégés selon art. 11a de la loi fédérale sur la protection de la nature.

Limite de la zone à bâtir

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 1 DEC. 2010

Droit de recours: *fa...*

La Commune de Saviese

Le Président du Conseil communal

Brigodot, le 10.09.10

Le 20.09.2010

Nom du géomètre officiel

Publié au BO le :

Homologation par le conseil d'Etat le :

GEOMETRES CENTRE SA

Rue de Chamblan 20a

1000 Yverdon

tél. 021 735 57 54

Plans cadastraux N° 11-12-13-28

Plan cadastral mis à jour :

Version

DATE

DESSIN

CONTRÔLE

Décembre 2009

01.04.10

PJR

YI

1 : 5027

